



Comporte une table alphabétique en fin d'année



# REGISTRE

Contenant *Deux* feuillets, cotés et paraphés par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS** de la commune de *Trilbardou* pendant le cours de l'année 1874.

A Meaux, le *quinze* Décembre mil huit cent soixante-treize.

*S. Meaux*

Mairie de Trilbardou

N<sup>o</sup> 1.

Mariage

entre  
Cochois  
Olivier-Léon  
et  
Blaise-Léonie  
Pévoist  
Raymond  
Raymond

L'An mil huit cent soixante-quatorze,  
le mardi, vingt janvier, à onze heures du matin,  
devant nous, *Adolphe de Lignières*, maire  
et officier de l'Etat civil de la commune  
de Trilbardou, canton de Chagny, Seine-et-Marne,  
sont comparus publiquement Cochois  
Olivier-Léon, âgé de vingt-trois ans et demi,  
majeur, domicilié à Trilbardou, où il est né  
le sept juillet mil-huit cent cinquante,

majeur, fils de J. Germain Cochois, domicilié  
en cette commune le vingt-quatre mai mil  
huit cent soixante-trois, et de Augustine  
Rousseau, âgée de cinquante-quatre ans,  
sans profession, demeurant à Crillardeu, se  
présente et consentant au mariage projeté  
d'une part, Et Claire-Léonne Prévost, âgée de  
vingt-un ans et demi, couturière, domiciliée à  
Crillardeu, où elle est née le quinze avril  
mil-huit cent cinquante-deux, épouse, fille  
de Jacques François Prévost, âgé de soixante ans  
cantonnier sur le canal de l'Orge, et de Victoire  
Gai Bonenfant, âgée de cinquante ans, sans  
profession, demeurant ensemble à Crillardeu,  
ici présente et consentante, d'autre part. Les  
naissances des futurs époux et le décès de père  
du futur, nous sont constatés par la vérification  
des registres de cette commune que nous avons  
sous les yeux. Lesquels nous ont requis de  
procéder à la célébration du mariage entre  
eux, et dont les publications ont été  
faites en notre mairie les dimanches quatre  
et onze janvier, présent mois, ainsi qu'il  
résulte de la vérification du registre de cette  
commune. Sur notre interpellation, les futurs  
époux, ainsi que les personnes présentes au  
moment du mariage, nous ont déclaré qu'il  
n'a pas été fait de contrat. Aucune



oppositum ne nous ayant été signifié, et  
faisant droit à la réquisition des parties,  
et après avoir donné lecture des pièces ci-  
dessus mentionnées, ainsi que du chapitre  
six de code civil relatif au mariage, nous  
avons demandé aux futurs s'ils veulent se  
prendre pour mari et pour femme, chacun  
d'eux ayant répondu séparément et  
affirmativement, nous déclarons au nom  
de la loi que Claire-Léon Cochois et Claire-  
Léonne Prévost sont unis par le mariage.  
De quoi nous avons aussitôt dressé acte  
en présence de Joseph Athanase Cochois,  
âgé de trente-trois ans, maçon, demeurant  
à Trublain, canton de Meaux, de Louise  
Maxime Perret, âgée de trente-un ans,  
institutrice, demeurant à Jablines, tous  
deux témoins majeurs, le premier frère et  
le second beau-frère de l'époux; de Louis  
François Prévost, âgé de trente-six ans,  
marchand de vin, demeurant à Crillardeu,  
et de Denis Benony Scal, âgé de cinquante  
deux ans, inspecteur au chemin de fer de l'Est,  
demeurant à Paris, rue Morvan, n° trente-  
neuf, tous deux témoins majeurs, le premier  
frère et le second cousin de l'épouse, lesquels  
ont ainsi que les parties contractantes,  
signé avec nous le présent acte après lecture  
faite. Claire Prévost et J. Bonenfant  
J. Cochois, par Cochois et Rousseau  
Rousseau

96. 2

Naissance  
de  
Idonie Berthe  
Tuisieua

26 février

Par acte en date du  
dix-neuf février mil  
huit cent quatre-vingt  
deux, huit heures du soir,  
des huit heures du soir,  
de son légitime mariage  
avec Zélie. Ursule  
McArland, âgée de vingt-deux ans,  
sans profession, demeurant  
avec son mari, à Trilbardou, et  
auquel enfant il nous a déclaré  
donner les prénoms de Idonie Berthe.  
Lesdites présentations  
et déclarations nous ont été  
faites en présence de Eugène  
Tuisieua, âgé de vingt-quatre ans,  
charretier, et de Jules  
Gauvrel, âgé de vingt-huit ans,  
manouvrier, tous deux  
témoins majeurs demeurant  
à Trilbardou; lesquels ont,  
après lecture faite, signé avec  
nous le présent acte.

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le dix-sept  
février, à trois heures du soir, devant nous, Adolphe de Lignières,  
maire et officier de l'état civil de la commune de Trilbardou,  
canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu Adrien Jean-  
Baptiste Tuisieua, âgé de vingt-huit ans, charretier, demeurant  
en cette commune; lequel nous a présenté un enfant du  
sex féminin, né en son domicile, hier, seize février, à sept  
heures du soir, de son légitime mariage avec Zélie Ursule  
McArland, âgée de vingt-deux ans, sans profession, demeurant  
avec son mari, à Trilbardou, et auquel enfant il nous a déclaré  
donner les prénoms de Idonie Berthe. Lesdites présentations  
et déclarations nous ont été faites en présence de Eugène  
Tuisieua, âgé de vingt-quatre ans, charretier, et de Jules  
Gauvrel, âgé de vingt-huit ans, manouvrier; tous deux  
témoins majeurs demeurant à Trilbardou; lesquels ont,  
après lecture faite, signé avec nous le présent acte.

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-  
sept février, à deux heures du soir, devant nous, Adolphe de Lignières,  
maire et officier de l'état civil de la commune de Trilbardou,  
canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu Ulysse Victor  
Foy, âgé de trente-six ans, cantonnier, demeurant en cette  
commune; lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin  
né en son domicile hier, vingt-six février, à dix heures du  
matin, de son légitime mariage avec Joséphine Ambroisine Du par  
âgé de vingt-huit ans, sans profession, demeurant avec son  
mari, à Trilbardou, et auquel enfant il nous a déclaré donner  
les prénoms de Marie Josephine. Lesdites présentations  
et déclarations nous ont été faites en présence de Alexandre  
Foy, âgé de trente-quatre ans, manouvrier, et de Honoré  
Foy, âgé de cinquante ans, journalier, tous deux témoins majeurs  
demeurant à Trilbardou; lesquels ont ainsi que le déclarant  
signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Le Maire  
Eug. Lignières  
N. 3.  
Naissance  
de  
Marie Josephine  
Foy  
26 février  
Présente à Paris  
le 25 avril 1864  
le docteur Jambert  
qui nous certifie  
l'existence de  
ce Trilbardou, le vingt-  
sept février mil huit cent  
soixante-quatorze.



96. 4

Naissance  
de  
Clément Adrien  
Foy

5 mars

96. 4  
Les prénoms de Marie Josephine. Lesdites présentations  
et déclarations nous ont été faites en présence de Alexandre  
Foy, âgé de trente-quatre ans, manouvrier, et de Honoré  
Foy, âgé de cinquante ans, journalier, tous deux témoins majeurs  
demeurant à Trilbardou; lesquels ont ainsi que le déclarant  
signé avec nous le présent acte après lecture faite.

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le six mars,  
à onze heures du matin, devant nous, Adolphe de Lignières,  
maire et officier de l'état civil de la commune de Trilbardou,  
canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu Alexandre Louis  
Foy, âgé de trente-quatre ans, manouvrier, demeurant en cette  
commune; lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin,  
né en son domicile, hier, cinq mars, à dix heures du soir, de  
son légitime mariage avec Félicité Pauline, âgée de vingt-  
sept ans, sans profession, demeurant avec son mari, et auquel  
enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Clément  
Adrien. Lesdites présentations et déclarations nous ont été  
faites en présence de Ulysse Victor Foy, âgé de trente-six  
ans, cantonnier, et de Honoré Foy, âgé de cinquante ans,  
journalier, tous deux témoins majeurs, demeurant à Trilbardou  
lesquels ont ainsi que le déclarant signé avec nous le  
présent acte après lecture faite.

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le douze  
mars, à onze heures du matin, devant nous, Adolphe de

N<sup>o</sup> 5  
D<sup>o</sup>cteur de  
Gaston Noël  
Ollivier  
11 mars.

Lignières, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparu en la maison commune François Ollivier, âgé de trente-un an restaurateur, demeurant à Meaux, et Léon Gustave Chauffourier, âgé de vingt-cinq ans, instituteur, demeurant à Trilbardou, tous deux témoins majeurs, le premier père du défunt ci-après nommé et le second ami du père du défunt; lesquels nous ont déclaré que Gaston Noël Ollivier, âgé de cinq mois sans profession, domicilié à Trilbardou, né à Meaux le treize octobre mil huit cent soixante-treize, fils de François Ollivier premier comparant, et de Héroïse Henry, âgée de vingt-huit ans, sans profession, demeurant avec son mari, est décédé, hier, onze mars, à onze heures du soir, au domicile de Victor Berant à Trilbardou. Après nous être assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte que les comparants ont signé avec nous après lecture faite.



N<sup>o</sup> 7  
D<sup>o</sup>cteur de  
Foucault  
Foucault  
David

P<sup>o</sup> An mil huit cent soixante-quatorze, le mercredi, premier avril, à huit heures du matin devant nous Adolphe de Lignières, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu Louis Aubry, âgé de trente-neuf ans, marinier sur le canal de l'Ourcq, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né à Trilbardou, au domicile de Honoré Charpentier, beau-père du déclarant, hier, treize mars, à huit heures du matin, de son légitime mariage avec Léonie Charpentier, âgée de vingt-trois ans, marinière sur le canal de l'Ourcq, et auquel enfant il nous a déclaré donner le prénom de Désiré. Lesdits présentations et déclarations nous

N<sup>o</sup> 6  
Naissance de  
Desiré Aubry  
11 mars.

ont été faites en présence de Frédéric Dubois, âgé de cinquante-trois ans, maréchal et de Léon Gustave Chauffourier, âgé de vingt-cinq ans, instituteur, tous deux témoins majeurs, demeurant à Trilbardou; lesquels ont ainsi que le déclarant signé avec nous le présent acte après lecture faite.

P<sup>o</sup> An mil huit cent soixante-quatorze, le neuf avril, à neuf heures du matin, devant nous, Adolphe de Lignières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus Jules André Fourcin, âgé de trente-six ans, tailleur et Clarisse Lucile Pajard, âgée de vingt-sept ans, bourelle, tous deux témoins majeurs, demeurant à Trilbardou, le premier père du défunt ci-après nommé et le second ami du père du défunt; lesquels nous ont déclaré que Achille Ernest Fourcin, âgé de cinq ans, sans profession, né à Trilbardou le vingt-trois février mil huit cent soixante-neuf, et y demeurant, fils de Jules André Fourcin, premier comparant, et de Céline Victoire Vaudescaz, âgée de trente-un ans, sans profession, domiciliée avec son mari, est décédé en cette commune au domicile de ses père et mère, hier, huit avril, à huit heures du matin. Après nous être assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture faite.

*(Signature)*  
David

Mairie de Trilbardou

No: 8

Naissance  
de  
Léon PUISIEUX

27 avril

L'AN mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-six  
avril, à dix heures du matin, devant nous, Adolphe de Siquierès  
maire et officier de l'Etat civil de la commune de Brillardon,  
canton de Claye, Seine et-Marne, est comparu Eugène  
Puisieux, âgé de vingt-quatre ans, charretier, demeurant  
en cette commune; lequel nous a présenté un enfant du sexe  
masculin, né en son domicile, hier, vingt-cinq avril, à  
midi et demi, de son légitime mariage avec Geneviève Joséphine  
Goyer, âgée de vingt-deux ans, sans profession, domiciliée à  
Brillardon avec son mari et auquel enfant il nous a déclaré  
donner le prénom de Léon. Les dites présentations et déclarations  
nous ont été faites en présence de Adrien Puisieux, âgé de  
vingt-huit ans, charretier et de Louis Bouchet, âgé de quarante  
deux ans, graineur, tous deux témoins majeurs demeurant à  
Brillardon, lesquels ont ainsi que le déclarant signé avec nous  
le présent acte après lecture faite.

*Et désignent*  
Bouchet A. Puisieux, PUISIEUX

No: 9

Décès de  
Emile Victor  
Dubois

19 mai

L'AN mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-neuf  
mai, à dix heures du matin, devant nous, Adolphe de Siquierès,  
maire et officier de l'Etat civil de la commune de Brillardon,  
canton de Claye, Seine et-Marne, sont comparus Charles-  
Hippolyte Dubois, âgé de cinquante-cinq ans, épicier, et  
Alfred Debeauvais, âgé de trente-neuf ans, entrepeneur,  
tous deux témoins majeurs demeurant à Brillardon, le premier  
père et le second cousin-germain du défunt ci-après nommé,  
lesquels nous ont déclaré que Emile Victor Dubois,  
âgé de seize ans, manouvrier, demeurant chez ses père et mère,  
à Brillardon, où il est né le quinze février mil huit cent



cinquante-huit, fils de Charles Hippolyte Dubois,  
premier comparant et de Victorine Zoé Vermelle, âgée de  
cinquante ans, marchand' épicière, domiciliée avec son mari,  
ceci décédé en cette commune, hier, dix-neuf mai, à neuf  
heures du matin. Après nous être assuré du décès, nous avons  
aussitôt dressé le présent acte que les témoins déclarants ont  
signé avec nous après lecture faite.

*Et désignent*  
Debeauvais

No: 10

Naissance

de  
Paul-Joseph

Riche

26 mai

L'AN mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-six  
mai, à cinq heures du soir, devant nous, Adolphe de  
Siquierès, maire et officier de l'Etat civil de la commune de  
Brillardon, canton de Claye, Seine et-Marne, est comparu  
Auguste Riche, âgé de trente-trois ans, maréchal, demeurant  
en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe  
masculin, né en son domicile ce jourd'hui à trois heures de  
l'après-midi, de son légitime mariage avec Joséphine  
Durier, âgée de trente ans, sans profession, demeurant  
avec son mari à Brillardon, et auquel enfant il nous a  
déclaré donner le prénom de Paul-Joseph. Les dites  
présentations et déclarations nous ont été faites en présence  
de Emile Seguy, âgé de quarante-quatre ans, boulanger,  
et de Anne Bicheres, âgée de vingt-huit ans, maréchal,  
tous deux témoins majeurs demeurant à Brillardon, lesquels  
ont ainsi que le déclarant signé avec nous le présent acte après  
lecture faite.

*Et désignent*  
Riche, Seguy

*Et désignent*  
Bicheres

L'AN mil huit cent soixante-quatorze, le  
20 août 1847.

Décès de  
Bailly  
le 20 août 1847.  
Brillardon le 4 octobre 1847  
le Maire

No. 11

Décès de

Jean-Baptiste

Tony

Marin

11 juin

onze juin, à dix heures du matin; devant nous, Adolphe de Ligueries, maire et officier de l'état civil de la commune de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus Raimon Simon, âgé de trente-trois ans, cultivateur, et Grégoire Léon, âgé de trente-deux ans, bachelier, tous deux témoins majeurs demeurant en cette commune et gendres du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Jean-Baptiste Tony Marin, âgé de soixante-dix ans, rentier, demeurant à Brillardon, né à Charmentray de ce canton, le cinq janvier mil huit cent quatre, fils de défunt Jean-Baptiste Marin et Marie-Nicolas Vermeille et veuf de Elise-Jonémie Vaillants, décédé à Brillardon le vingt-deux mars mil huit cent soixante-douze, est décédé ce jourd'hui, onze juin, à sept heures du matin, en son domicile à Brillardon. Après nous être assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture faite.

J. Nouz  
Grégoire Léon

No. 12

Décès de

Théodore Amand

Dubois

7 juillet

Le An mil huit cent soixante-quatorze, le huit juillet, à huit heures du matin, devant nous Adolphe de Ligueries, Maire et officier de l'état civil de la commune de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus Gervélet Pierre, âgé de vingt-sept ans, manouvrier, et Dubois Hippolyte, âgé de cinquante-cinq ans, époux. Nous deux témoins majeurs, demeurant à Brillardon, le premier petit-neveu et le second cousin du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Dubois Théodore Amand, âgé de quatre-vingt-six ans, manouvrier



No. 13

Décès de

Gustave

Emile Michon

7 juillet

ni à Charmentray, de ce canton, le premier mai mil sept cent quatre-vingt-huit, demeurant à Brillardon, fils de défunt Étienne-Joachim Dubois et Marie-Anne Chataleau, l'époux de Marie-Angotline-Victoire Collet, âgé de quatre-vingts ans, demeurant en cette commune, est décédé en son domicile, hier, sept juillet, à six heures du matin. Après nous être assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte que les comparants ont signé avec nous après lecture faite. Gervélet Dubois

Le An mil huit cent soixante-quatorze, le dix juillet, à neuf heures du matin, devant nous, Adolphe de Ligueries, Maire et officier de l'état civil de la commune de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu François-Eugène Michon, âgé de trente-trois ans, cultivateur demeurant à Brillardon, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en son domicile hier, neuf juillet, à sept heures du matin, de son légitime mariage avec Reuline-Adèle Vallet, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, domiciliée avec son mari, et auquel enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Gustave-Emile. Lesdites présentations et déclarations nous ont été faites en présence de Chauffourier Léon-Gustave, âgé de vingt-cinq ans, instituteur, et de Riché Auguste, âgé de trente-trois ans, maréchal; tous deux témoins

Je ferai

N<sup>o</sup> 14.  
Décès de  
Charles Hippolyte  
Dubois.

18 juillet

major demeurant à Brillardon; lesquels ont ainsi que  
le déclarant, signé avec nous le présent acte après lecture  
faite. *S. de signum* *S. Wichon*

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le dix  
neuf juillet, à trois heures du soir, devant nous, Adolphe  
de Lignières, maire et officier de l'Etat civil de la commune  
de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus  
Léon Dubois, âgé de vingt-sept ans, marchand de vin, et  
Alfred Debeauvais, âgé de trente-neuf ans, entrepreneur,  
tous deux témoins majeurs, demeurant en cette commune, le  
premier fils et le second neveu du défunt ci-après nommé,  
lesquels nous ont déclaré que Charles Hippolyte Dubois  
âge de cinquante-six ans, marchand épicière, demeurant à  
Brillardon, où il est né le dix-neuf décembre mil huit  
cent dix-huit, fils de Charles Nicolas Dubois, décédé,  
et de Julie Aubierge Malabar, domiciliée à Brillardon,  
et épouse de Victorine Zoé Vermelle, âgée de cinquante-neuf  
ans, marchand épicière, demeurant en cette commune, est  
décédé en son domicile à Brillardon, hier, dix-huit juillet,  
à une heure du matin. Après nous être assuré du décès, nous  
avons aussitôt dressé le présent acte que les témoins ont signé  
avec nous après lecture faite. *S. de signum*

Dubois Debeauvais Alfred  
L'An mil huit cent soixante-quatorze, le  
vingt-trois juillet, à dix heures du matin, devant nous,  
Adolphe de Lignières, maire et officier de l'Etat civil

N<sup>o</sup> 15  
Décès de



Pauline  
Honorine  
Debeauvais

21 juillet

N<sup>o</sup> 16  
Naissance  
de

Albert  
Gauvelot  
Gauvelot  
Juvet

de la commune de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus Alexandre-Dominique Pluyette, âgé de  
quarante-trois ans, agent de culture, et Amédée Cément, âgé  
de quarante-cinq ans, domestique, tous deux témoins majeurs  
demeurant en cette commune; le premier époux et le second  
beau-frère de la défunte ci-après nommée; lesquels nous  
ont déclaré que Pauline Honorine Debeauvais, âgée  
de quarante-deux ans, domestique, demeurant à Brillardon, où  
elle est née le deux mai mil huit cent trente-deux, fille  
des défunts Antoine Anzème Debeauvais et Aurore Antoinette  
Vermelle, et épouse de Alexandre-Dominique Pluyette, premier  
comparant, est décédée en son domicile à Brillardon, le  
vingt-un juillet, à onze heures du soir. Après nous être  
assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte  
que les témoins ont signé avec nous après lecture faite. *S. de signum* Pluyette A. Cément

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le neuf  
août, à quatre heures du soir, devant nous, Adolphe de  
Lignières, maire et officier de l'Etat civil de la commune  
de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, est  
comparu Dési Cément Gauvelot, âgé de vingt-huit  
ans, charretier, demeurant en cette commune, lequel nous  
a présenté un enfant du sexe masculin né en son domicile  
ce jour-là à deux heures du soir, de son légitime mariage  
avec Eugénie Martant, âgée de dix-huit ans, sans  
profession, domiciliée avec son mari, et auquel enfant il

a déclaré donner les prénoms de Albert-Élémer.  
 Les dites présentations et déclaration nous ont été faites  
 en présence de Adrien-Jean-Baptiste Quirieux, âgé de  
 vingt-neuf ans, charretier, et de Leon Dubois, âgé de  
 vingt-sept ans, aubergiste; tous deux témoins majeurs  
 demeurant en cette commune; lesquels ont, ainsi que le  
 déclarant, signé avec nous le présent acte après lecture faite  
Gaurelet Dubois J. B. Quirieux  
A. de Signier

N.º 14  
 Dées de  
 Honorine Siméon  
 Fourcin  
 1.º épouse

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le mardi  
 premier septembre, à onze heures du matin, devant nous,  
 Adolphe de Lignières, maire et officier de l'Etat civil de la  
 commune de Villbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne,  
 sont comparus Jean-Louis Rrain, âgé de soixante-six ans,  
 cultivateur, et Amédée Rrain, âgé de quarante ans, aussi  
 cultivateur, tous deux témoins majeurs demeurant en cette  
 commune, le premier époux et le second fils de la défunte  
 ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Honorine-  
 Siméon Fourcin, âgée de soixante-trois ans, sans profession,  
 demeurant avec son mari à Villbardou, où elle est née le  
 vingt-un août mil huit cent huit, fille des défunts Nicolas-  
 Michel Fourcin et Marie-Anne-Françoise D'oyot, et  
 épouse de Jean-Louis Rrain, premier comparant, est décédée  
 ce jourd'hui, premier septembre, à sept heures du matin,  
 en son domicile. Après nous être assuré du décès nous avons  
 aussitôt dressé le présent acte que les témoins ont signé avec  
 nous après lecture faite.  
A. de Signier Rain A. Rrain



N.º 18

Mariage

de  
 Joseph Achille  
 Legrand  
 et  
 Eugénie Rosalie  
 Lucas.

1.º épouse

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le  
 samedi dix-sept octobre, à onze heures du matin, devant nous  
 Adolphe de Lignières, maire et officier de l'Etat civil  
 de la commune de Villbardou, canton de Claye, Seine-et-  
 Marne, sont comparus publiquement en la maison commune  
 Legrand Joseph-Achille, âgé de vingt-quatre ans et sept  
 mois, manœuvr, demeurant à Coupray, canton de Lagny,  
 où il est né le dix-neuf février mil huit cent cinquante,  
 majeur, fils légitime de Louis-Joseph Legrand, âgé de  
 cinquante-sept ans, manœuvrier, et de Cécile Dupin,  
 âgée de quarante-deux ans, sans profession, domiciliés en-  
 semble audit Coupray, ici présents et consentants au mariage  
 projeté, d'une part;  
 Et Eugénie-Rosalie Lucas, âgée de vingt-quatre ans  
 et six mois, sans profession, domiciliée chez sa mère à  
 Villbardou, née à Haguenau, ancien département du  
 Bas-Rhin, le dix-sept mars mil huit cent cinquante,  
 majeure, fille naturelle de Lucas Charles-Frédéric, décédé  
 à Thionville (Moselle) le quinze janvier mil huit cent  
 cinquante-deux, ainsi qu'il résulte d'un extrait de décès  
 délivré par le maire de la ville de Caen (Calvados), et  
 légalisé par le Président du Tribunal civil du même lieu,  
 et de Geoffroy Sophie-Marie-Madeleine, âgée de cinquante  
 et un ans, sans profession, demeurant à Villbardou, ici  
 présente et consentante, d'autre part.

g. 18

La naissance du futur époux nous est constatée par un extrait délivré par le maire de Coupray et légalisé par le Président du Tribunal civil de Meaux, et celle de la future épouse par un extrait délivré par la mairie de La Chapelle et légalisé par le juge de paix du même canton. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites tant en notre mairie qu'à celle de Coupray, les dimanches vingt-sept septembre et quatre octobre derniers, ainsi qu'il résulte de la vérification du registre de notre commune et d'un certificat délivré par le maire de Coupray le douze octobre mil huit cent soixante-quatorze, et légalisé sur notre interpellation, les futurs époux, ainsi que les personnes présentes autorisant le mariage, nous ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. Aucune opposition ne nous ayant été signifiée, faisant droit à la requête des parties, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, lesquelles paraphées par les procureurs et nous demeurons annexés au présent acte, ainsi que du chapitre six du code civil relatif au mariage, nous avons demandé aux futurs s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons au nom de la loi que Legrand Joseph Achille et Eugénie Rosalie Lucas, sont unis par le mariage. De quoi nous avons aussitôt dressé acte en présence de Louis



g<sup>er</sup> for  
Lairant Laheque, âgé de soixante-sept ans, rentier, de Charles André Dupin, âgé de quarante-cinq ans, manoeuvre, tous deux témoins majeurs demeurant à Coupray, le premier cousin issu de germain et le second oncle maternel de l'époux et de Jean Laflourcade, âgé de cinquante-deux ans, mécanicien de Jean Nicolas Vailler, âgé de cinquante-deux ans, garde-champêtre, tous deux témoins majeurs demeurant à Villbardou, le premier beau-père par alliance et le second ami de l'épouse, et après qu'il a été donné lecture de l'acte aux parties et aux témoins, ils l'ont immédiatement signé avec nous, à l'exception du père et de la mère de l'époux qui nous ont déclaré ne savoir écrire ni signer. *Legrand Joseph Achille* *Eugénie Rosalie Lucas*  
*Legrand Joseph Achille* *Eugénie Rosalie Lucas*  
*Laheque* *Vailler*  
*Dupin*

1864  
L'AN mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-neuf novembre à neuf heures du matin; devant nous, Adolphe de Lignières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Villbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus les sieurs Proffit Frédéric, âgé de vingt-cinq ans, cultivateur, et Boucher Armand, âgé de quarante-quatre ans, commis de culture, tous deux témoins majeurs demeurant en cette commune, lesquels nous ont présenté sans vie un enfant du sexe masculin, déclarant que les père et mère de cet enfant sont Proffit Frédéric, premier comparant et le docteur Demeray,

âge de vingt-quatre ans, sans profession, domiciliée à Trilbardou avec son mari, et que c'est hier, vingt novembre, à onze heures du soir, que l'enfant est sorti du sein de sa mère. Et puis nous être assuré du décès, nous avons dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture faite.

H. Pioffé Bouvenot  
N. de Signeux

N<sup>o</sup> 20.

Naissance  
de  
Josephine Hortense  
Pettenent

6 N<sup>os</sup>

Décédée à  
Meaux Seine et  
Marne le vingt  
quatre avril mil  
neuf cent cinquante  
six - Trilbardou  
le Sept mai mil  
neuf cent cinquante  
six  
de Meaux

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le sept décembre, à dix heures du matin, devant nous, Adolphe de Siquières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, Seine et Marne, est comparu le sieur Alexandre Pettenent, âgé de quarante-six ans, manoeuvrier, demeurant à Trilbardou, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né en son domicile hier, six décembre, à huit heures du soir, de son légitime mariage avec Genevieve Isabelle Debeauvais, âgée de quarante ans, manoeuvrière, domiciliée avec son mari, et auquel enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Josephine Hortense. Les dites présentations et déclarations nous ont été faites en présence de Vincent Boutrou, âgé de quarante-huit ans, entrepreneur, et de Alfred Debeauvais, âgé de trente-neuf ans, jardinier, tous deux témoins majeurs demeurant à Trilbardou; les quels ont ainsi que le déclarant signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Boutrou Pettenent Debeauvais  
N. de Signeux

N<sup>o</sup> 21.

Viés de  
Marie Prudence  
Vasse

18 N<sup>os</sup>

104 fol  
189

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le vendredi dix-huit décembre, à dix heures du matin, devant nous, Adolphe de Siquières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, Seine et Marne, sont comparus Brachard François Almand, âgé de soixante-sept ans, serrurier, et Octavime Ernest, âgé de trente-deux ans et demi, manoeuvrier, tous deux témoins majeurs, demeurant en cette commune; le premier gendre et le second petit gendre de la défunte ci-dessus nommée; les quels nous ont déclaré que l'hier Prudence Vasse, âgée de quatre-vingts ans et huit mois, sans profession, demeurant à Trilbardou, où elle est née le trente mars mil sept cent quatre-vingt-quatorze, fille de Joseph Vasse et de Marie Coline Courtois, tous deux décédés à Trilbardou, et veuve de défunt Jean Constant Biarne, est décédée en cette commune, ce jourd'hui, dix-huit décembre, à huit heures et demie du matin, en son domicile. Apres nous être assuré du décès, nous avons dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture faite.

Biarne  
N. de Signeux Brachard

N<sup>o</sup> 22

Naissance  
de  
Julie Berault  
29 N<sup>os</sup>

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le mardi, vingt-neuf décembre, à dix heures du matin, devant nous, Adolphe de Siquières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, Seine et Marne,

est comparu le sieur Bérault Victor, âgé de trente-six ans, charlier, demeurant en cette commune; lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né en son domicile, ce jourd'hui vingt-neuf décembre, à deux heures du matin, de son légitime mariage avec Julie Brachard, âgée de trente-trois ans, sans profession, domiciliée avec son mari, et auquel enfant il nous a déclaré donner le prénom de Julie. Les dites présentations et déclarations nous ont été faites en présence de Louis Réaume, âgé de trente-neuf ans, chauffeur, et de Lion Créchowitz, âgé de trente-deux ans, batelier, tous deux témoins majeurs, demeurant à Villebardou; lesquels ont signé, avec le déclarant et nous, le présent acte après lecture faite. *Noté de dignes*

*Noté de dignes*  
 Bérault Victor  
 Créchowitz Lion

N. 23  
 Dées de  
 Adèle Victoressine  
 Ferté  
 30<sup>e</sup> rue

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le mercredi, trente décembre, à onze heures du matin, devant nous, Adolphe de Lignières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Villebardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus Bellot Jean-Baptiste, âgé de soixante-deux ans, rentier, et Boy Honoré, âgé de cinquante ans, manouvrier, tous deux témoins majeurs, demeurant à Villebardou; le premier aïeul maternel de la défunte ci-après nommée, et le second ami du premier; lesquels nous ont déclaré que ledite Victoressine Ferté, âgée de quinze jours, née à Paris, rue Neuve des Capucines, (premier arrondissement), le

seize décembre mil huit cent soixante-quatorze, fille de Jules Ferté, âgé de trente-six ans, bouclier et de Ismérie Madeleine Bellot, âgée de vingt-six ans, sans profession, demeurant à Paris, est décédée ce jourd'hui, trente décembre, à huit heures du matin, au domicile de Boy Honoré, premier comparant. Après nous être assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte lequel témoins ont signé avec nous, après lecture faite. *Noté de dignes* Boy Honoré

*Noté de dignes*  
 Bellot Jules

Clos et arrêté le présent Registre destiné à constater les Naissances, Mariages et Décès pendant l'année mil huit cent soixante-quatorze, et sur lequel il y a eu lieu d'inscrire dix naissances, deux mariages et onze décès, par nous, soussigné, Maire de la commune de Villebardou, ce jourd'hui, trente-trois décembre mil huit cent soixante-quatorze.

*Noté de dignes*  
 de Lignières Adolphe

Table alphabétique  
 des actes contenus au présent registre.

Naissances

N <sup>o</sup> de l'acte	N <sup>o</sup> de la registre	Noms et prénoms	Dates	
			des actes	des naissances
1	6	Aubry Désiré	1 <sup>er</sup> avril	31 mars
2	22	Bérault Julie	29 <sup>e</sup> rue	29 <sup>e</sup> rue

Suite des naissances.

N <sup>o</sup> L'année	N <sup>o</sup> de registre	Noms et prénoms	Décès	
			des actes	des naissances
3	20	Bettenent Josephine Albertine	7 juil	6 juil
4	4	Foy Clement Adrien	6 mars	5 mars
5	3	Foy Marie Josephine	27 février	26 février
6	16	Gauvelot Clement Albert	9 août	9 août
7	13	Michon Gustave Emile	16 juillet	9 juillet
8	8	Puisieux Leon	2 avril	2 avril
9	2	Puisieux Sidonie Berthe	17 février	16 février
10	10	Ricchi Paul Joseph	26 mai	26 mai

Mariages:

1	1	Entre Cochois Olivier Leon et Claire Simon Rivost	20 janvier	
2	18	Entre Legrand Joseph Achille et Eugénie Rosalie Lucas	17 juil	

Décès :

1	15	Debaupris Pauline Honorine	2 juillet	21 juillet
2	14	Dubois Charles Hippolyte	17 juillet	14 juillet
3	9	Dubois Emile Victor	20 mai	19 mai
4	12	Dubois Charles Armand	8 juillet	7 juillet
5	23	Ferté Adèle Victorine	30 juil	30 juil
6	7	Fourcin Achille Emile	1 avril	1 avril
7	7	Fourcin Honorine Louise	1 juil	1 juil
8	11	Marin Jean Baptiste Tony	11 juin	11 juin
9	5	Olivier Gaston Noël	11 mars	11 mars
10	19	Enfant de Troffet Frédéric présente		
		sans vie	27 juil	20 juil
11	31	Vasse Thérèse Prudence	18 juil	18 juil

19/1/1907

Recapitulation

Naissances	10
Mariages	2
Décès	11
<b>Total</b>	<b>23 actes.</b>

Certifié sincère et véritable par nous, soussigné, Maire  
de la commune de Trilbardou, ce jourd'hui, trois janvier  
mil huit cent dix-sept, quinze.

Le Maire:  
*A. de Signieux*

Mairie de Trilbardou